

Annexe 2

Informations financières pour la mise en œuvre des actions du Plan pour une économie verte 2030 sous la responsabilité du MRNF

A - Niveau de dépense annuelle prévu au Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC)

Année financière	Cible (M\$)
2023-2024	13,066
2024-2025	9,052
2025-2026	6,803

B - Budgets 2023-2028 par action (M\$)

Mesures et sous-actions	FECC	Hors FECC	Total
-------------------------	------	-----------	-------

1.7.2 - Favoriser l'utilisation de matériaux de construction écoénergétiques et à faible empreinte carbone				20,466
	1.7.2.1	Lever les barrières à l'utilisation du bois dans la construction	5,490	
	1.7.2.2	Soutenir des projets de démonstration d'utilisation du bois dans la construction multirésidentielle et commerciale - Programme d'intégration du matériau bois dans la construction	14,976	

1.12.1 - Générer des bénéfices climatiques en aménageant la forêt pour accroître la séquestration carbone et générer plus de produits du bois durables				49,339
	1.12.1.1	Boiser et reboiser en forêts publiques et privées pour atténuer les changements climatiques	5,339	44,000
	1.12.1.2	Développer un outil permettant de faire un bilan climatique des stratégies d'aménagement forestier et des produits du bois en découlant		

Annexe 2

B - Budgets 2023-2028 par action (M\$)

Mesures et sous-actions	FECC	Hors FECC	Total
-------------------------	------	-----------	-------

1.13.1 - Développer les connaissances sur le potentiel de contribution des milieux naturels et des produits du bois à l'atténuation			9,352
	1.13.1.1b	Appuyer le développement des connaissances sur le potentiel de contribution du secteur forestier et des milieux naturels à l'atténuation des changements climatiques - forêts	0,552 8,800

2.1.1 - Stimuler le développement des filières stratégiques pour la transition au Québec			0,800
	2.1.1.7c	Soutenir l'innovation dans le domaine des bioénergies - Innovation - bioénergies- biomasse forestière résiduelle	0,800

2.4.1 - Former la main-d'œuvre			4,700
	2.4.1.2d	Intégrer à la formation professionnelle, technique, universitaire et continue les programmes et les connaissances nécessaires à la transition climatique - Bois	4,700

3.1.2 - Prévenir les risques liés aux inondations			0,000
	3.1.2.1	Contribuer à cartographier les zones inondables en climat futur	

Annexe 2

B - Budgets 2023-2028 par action (M\$)

Mesures et sous-actions			FECC	Hors FECC	Total
3.3.1 - Accompagner les secteurs économiques les plus vulnérables					2,100
	3.3.1.1c	Évaluer les impacts des changements climatiques sur les secteurs économiques les plus vulnérables et les appuyer dans l'implantation de solutions d'adaptation - Implantation de mesures d'adaptation: essais opérationnels de scénarios sylvicoles adaptés	2,100		
3.5.3 - Soutenir les pratiques traditionnelles de chasse, de pêche, de trappe et de cueillette					0,524
	3.5.3.1a	Développer les connaissances sur les espèces clés et émergentes pour la sécurité alimentaire autochtone - Systèmes alimentaires autochtones locaux	0,524		
3.6.1 - Acquérir des connaissances en adaptation					3,100
	3.6.1.1b	Élaborer et mettre en œuvre une programmation de recherche en adaptation - Foresterie	0,600	2,500	
5.1.1 - Maintenir et consolider les inventaires et les réseaux de suivi des émissions de GES et du climat					0,000
	5.1.1.1	Consolider la comptabilisation des stocks et des flux de carbone des milieux naturels et des produits du bois			